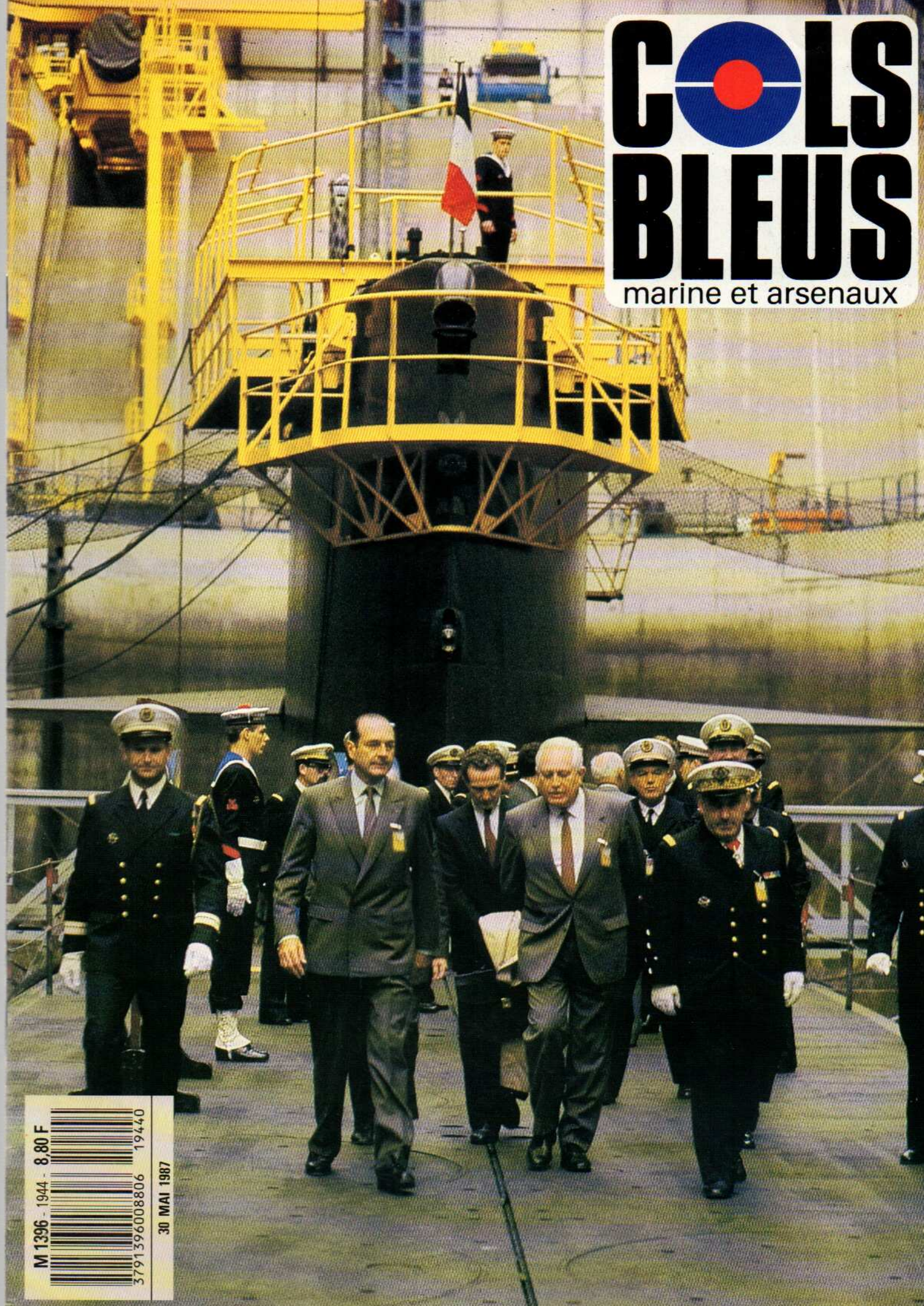


# COLS BLEUS

marine et arsenaux



M 1396 - 1944 - 8,80 F  
3791 396008806 19440  
30 MAI 1987

## ADMISSION DANS LES CORPS DES OFFICIERS MARINIERS DE MAISTRANCE

L'instruction N° 1600 DEF/DPMM.2/A du 18 mai 1987 relative aux conditions d'admission dans les corps des officiers mariniers de maistrance, en cours d'insertion au bulletin officiel des armées, partie principale, abroge et remplace l'instruction n° 2876 DEF/DPMM.2/A du 29 juillet 1980 (modifiée).

Elle entre en vigueur immédiatement. Pour l'essentiel, cette instruction rappelle en son préambule le mode de recrutement et la vocation des officiers mariniers de maistrance, développe les modalités de sélection et les cas d'exclusion des candidats.

### Les officiers mariniers servant sous contrat peuvent être admis à l'état d'officier marinier de carrière.

Ils sont recrutés au choix parmi les officiers mariniers qui ont demandé leur admission dans l'un des deux corps d'officiers mariniers de maistrance : officiers mariniers des équipages de la flotte, officiers mariniers des ports.

Appelés à remplir des fonctions d'encadrement exigeant une bonne compétence technique, les officiers mariniers de maistrance ont vocation à servir dans la Marine jusqu'aux limites d'âge fixées par la loi statutaire.

### Sélection

La sélection est effectuée par la commission supérieure du personnel militaire non officier de la marine, qui examine les

appréciations, titres et qualifications des candidats, en tenant compte des besoins de la marine.

Pour préserver la qualité et la valeur de ses corps de maistrance, la marine doit disposer d'officiers mariniers dont les qualités militaires, les qualifications, l'attachement au service et le potentiel sont reconnus et confirmés.

Ces qualités ne sauraient être appréciées que sur une durée significative, aussi, le choix s'exercera principalement sur les officiers mariniers qui :

- sont titulaires d'un certificat donnant accès au quatrième niveau de formation, du BS ou du BST de leur spécialité ;
- totalisent au moins sept années de services au 1<sup>er</sup> janvier de l'année de la demande ;
- ont reçu la mention d'aptitude à la conduite du personnel (MACONPERS) délivrée à l'issue du cours de formation à la conduite du personnel (CFCP) (\*).

### Exclusions

Se verront exclus de l'admission dans les corps d'officiers mariniers de maistrance, les officiers mariniers qui :

- n'ont pas obtenu une mention au moins égale à MACONPERS 2 délivrée depuis 1977 au CFCP (\*) ;
- font preuve d'intempérance notable ;
- ne sont pas disponibles pour occuper un emploi de leur grade et qualification, en tout temps et en tout lieu.

(\* ne concerne que les équipages de la flotte et les marins des ports du groupe de spécialités des états-majors et services.

## ELEX

### du Balny

**S**URABAYA, dont le nom rappelle un combat entre un crocodile et un requin laissera à l'équipage du *Balny* un souvenir beaucoup plus paisible que cette origine tumultueuse aurait pu le laisser suggérer. Ce fut non seulement paisible et reposant mais également délicieux et envoûtant. La gentillesse légendaire du peuple indonésien, le superbe et efficace accueil de la Marine de ce pays ont transformé ces six jours d'escale en une détente d'une qualité exceptionnelle. Repos d'autant plus apprécié qu'il précède quinze jours de mer qui exigeront de tous une attention particulière et des efforts soutenus et constants dans le cadre de notre mission de sauvetage de réfugiés vietnamiens.

Ce ne sont certainement pas les très nombreux excursionnistes ayant pris la direction de Bali ou du temple de Borobudur qui démentiront ces propos. La découverte d'une culture traditionnelle d'une grande richesse et d'une large diversité s'est alliée au charme depuis longtemps reconnu des paysages et des littoraux balinaï et javanais.

Mais l'Indonésie n'est pas encore tout à fait abandonnée, en effet une série d'exercices ininterrompus avec la frégate *Ahmad Yani* démontre l'efficacité de la Marine indonésienne et confirme la progression constante de sa puissance et de sa capacité opérationnelle. Nul doute que la coopération traditionnelle entre nos deux pays alliés et amis n'en sorte renforcée.

### de la Jeanne d'Arc et du Cdt Bourdais

**D**EUX jours de mer ont conduit la *Jeanne d'Arc* et le *Commandant Bourdais* de Québec à St-Pierre. Après la Guyane, la Martinique et la Guadeloupe, c'est le quatrième département d'outre-mer que touche le Groupe école dans sa campagne. Dernière possession française dans cette région, St-Pierre-et-Miquelon compte aujourd'hui cinq mille habitants et reste une escale privilégiée pour les chalutiers qui pêchent la morue sur les bancs de Terre-Neuve.

Plus coutumière des brumes et du froid — nous avons encore à l'esprit les paysages enneigés du « Crabe tambour » —, l'île nous accueille sous un soleil éclatant qui ne fera pas défaut pendant nos deux jours de présence. Ce temps clément est également une aubaine pour les journalistes parisiens et locaux : notre arrivée coïncide avec celle de la première étape de la course transatlantique Lorient-St-Pierre-Lorient. Le *Malboro* de Pierre Fehlman suivi six heures après du *Côte d'Or* d'Eric Tabarly est d'ailleurs arrivé la veille. Les *Lynx* et *Alouette* de la 35 F font tout au long de ces 48 heures le bonheur des cameramen. Prise de contact avec les concurrents qui arrivent au large ou prise de vues de ceux qui franchissent la ligne d'arrivée, les hélicoptères couvrent avec efficacité l'événement.

Au soir du 15 mai le cocktail mêle dans le hangar tenues bleues, costumes civils et te-

nues de mer des équipages barrées de noms comme « Rucanor », « Dépêche modé » ou « Challenge Grundig » nécessité du « sponsoring » oblige... Souriant et détendu, Eric Tabarly retrouve avec un plaisir manifeste l'ambiance d'un bâtiment de la Marine nationale.

Le 16 mai la *Jeanne d'Arc* laisse derrière elle le *Commandant Bourdais*. Renouant avec l'époque où il assurait la surveillance des pêches il nous quitte pour effectuer une mission de présence dans cette zone.

### de L'Aigle

**B**IEN que calée sur un week-end de trois jours l'escale de Lerwick a montré combien les Shetlanders appréciaient les visites des bâtiments de la Marine nationale.

Au déjeuner officiel du 1<sup>er</sup> jour offert à bord participaient les autorités de la ville, le chef de la police ainsi que le représentant de la Reine (Lord Lieutenant). Le 2<sup>e</sup> jour était surtout marqué par des invitations en retour, déjeuner ou « drinks » ainsi que par une rencontre de volley-ball où l'équipe de *L'Aigle* eut le fair play de se laisser battre.

Une personnalité particulièrement attachante rencontrée est notre ancien agent consulaire Mr. Garriock, maintenant remplacé par son gendre Mr. W. Stubbings : très écouté par ses concitoyens, il est profondément attaché à la France.